

## Compte- rendu du conseil municipal Du jeudi 29 juillet 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni ce jour à 20 h 30. Sont absents, excusés, Josiane Vialleton et Jérôme Maisse.

**Rénovation de la mairie : Prêts :** Rappelons que le montant total des subventions ne peut dépasser 80 % du montant des devis d'origine, soit 200 000 € H.T. Celles-ci sont d'ores et déjà acquises, mais dans l'attente de leur versement qui n'interviendra pas tout de suite, il convient de recourir à un emprunt court terme pour ce montant, ainsi qu'à un deuxième de 50 000 € correspondant à l'avance de TVA. Nous envisageons par ailleurs un emprunt de 60 000 € sur 15 ans pour le reste de l'opération, le solde pouvant être supporté par notre trésorerie propre. Les négociations se poursuivent avec le Crédit Agricole, la Crédit Mutuel et La Poste.

**Rénovation de la mairie : Avenants :** nouvelle désillusion lors de la démolition de la cantine : en démontant le plafond, qui était en fait un double plafond installé il y a une cinquantaine d'années, on s'est aperçu que celui d'origine, en briques, était fracturé, et pour cause : la poutre maîtresse s'était affaissée au fil des ans, mangée par la pourriture. On a eu chaud ! Résultat, c'est la charpente entière qui est à revoir... Coût de l'opération : 9 556 € + 8 145 € de maçonnerie pour les arasements. Par ailleurs, comme la dalle est également à refaire, le revêtement souple prévu doit être remplacé par un carrelage. C'est là un surcoût de 4 000 € qu'il faut prendre en compte. Le total se chiffre maintenant à 250 803 € pour les travaux, soit 271 450 avec les honoraires.

**Subventions aux associations :** La période de crise que nous vivons nous incite à donner un coup de pouce à notre participation, même si elle reste symbolique : Pour les classards, la décision est en suspens dans l'attente de l'élection du futur bureau. Après discussions, il est décidé d'attribuer les montants suivants :

ACCA :	200 €	Fardelets :	200 €
Amicale Boules :	200 €	FNACA :	100 €
Centre Culturel de Goutelas :	200 €	Foot (ESCM) :	150 €
CERF	200 €	Gym volontaire :	200 €
Comité des Fêtes	270 €	Pompiers :	150 €
Classards	(à voir)	Sou des Ecoles :	225 €

### Questions diverses :

- **Achat d'un chasse-neige :** Jonathan Heim a bien voulu se charger de rechercher l'offre la plus intéressante. Celle qui « tient la corde » pour le moment se monte à 4 500 € pour une étrave modulable. Le conseil donne son accord à l'unanimité pour passer commande.
- **Vente ferraille :** Le stock de ferraille (3,4 tonnes) accumulé au fil des ans au dépôt a été débarrassé par la société De Richebourg. Le bénéfice de l'opération (816 €) sera reversé au CCAS. Cette décision est prise à l'unanimité.
- **Théâtre CCAS :** la conjoncture sanitaire devrait permettre la programmation de la soirée théâtre pour le 9 octobre prochain.,
- **Remplacement Agent d'entretien :** Pendant les congés de notre agent Pierre Bernard au mois d'août, certaines de ses occupations quotidiennes ne peuvent attendre, l'arrosage des fleurs et plantes en premier lieu. Raymond Lornage a accepté d'assurer cette tâche jusqu'au 15 août, puis ce sera Marc Bruyas qui prendra la relève jusqu'à la fin du mois.

- **Préau de l'école** : les travaux sont maintenant terminés. Les enfants disposeront désormais d'un vestiaire digne de ce nom pour la prochaine rentrée scolaire
- **Travaux route des Arboulières** : Là aussi, le chantier est clos. La couche d'enrobé que nous avons envisagée ne sera posée que lorsque Loire-Forez aura le financement pour le remplacement de la conduite d'eau potable, d'ici un ou deux ans.
- **PAEN** : Dans le cadre de l'élaboration du « Périmètre d'Aménagement des Espaces Naturels », Il nous est demandé de préciser les parcelles de terrain de notre commune réservées à la culture de la vigne. Les deux agriculteurs du conseil, Jonathan Heim et Jérôme Maisse - sous réserve de l'accord de ce dernier - sont les mieux à même de définir celles-ci.
- **Debroussaillage des chemins** : selon J. Heim, plusieurs personnes habitant le haut de la commune se plaignent de l'état d'entretien des chemins. Il est vrai que les intempéries des dernières semaines ne lui ont pas facilité la tâche, mais notre employé communal ne peut se voir reprocher ni de l'inertie, ni de l'incompétence. Il convient, avant d'envisager des solutions de complément, de faire l'état des lieux, ce qui sera fait dès la rentrée. Affaire à suivre...
- **Pneumatiques chez les agriculteurs** : A l'instar de certaines EPCI, ne pourrait-on envisager avec Loire-Forez la collecte de pneumatiques usagés auprès des entreprises agricoles ? Celles-ci avaient accepté sans rechigner de jouer les récupérateurs, à l'époque où l'ensilage se conservait sous bâche. Mais les techniques ont évolué, et des tonnes de pneus dorment désormais dans les campagnes, sans qu'aucune solution acceptable ne soit trouvée. Une telle proposition est actuellement à l'étude avec la participation de Loire-Forez, du Conseil Général et de la Chambre d'agriculture. Nous sommes attentifs à l'évolution de ces discussions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 40.